

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART DES MUSÉES, DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS EN 2007-2008

PAR CHRISTINE ROUTHIER
CHARGÉE DE PROJET, OCCQ

Depuis sept ans, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) mène, une fois l'an, l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*. Grâce à cette enquête, l'OCCQ recueille des données sur le nombre et la valeur des œuvres d'art acquises par quatre types d'établissements : les institutions muséales, les entreprises collectionneuses, les villes et les établissements bénéficiaires du programme d'intégration des arts à l'architecture du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le présent bulletin rapporte les résultats de l'enquête pour l'année 2007-2008.

Faits saillants

Valeur des achats

- En 2007-2008, les œuvres d'art achetées par les institutions muséales, les entreprises et les autres institutions collectionneuses totalisent 9,13 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 23,9 % par rapport aux achats de l'exercice précédent. Ces achats sont inférieurs à la moyenne des cinq dernières années d'enquête, qui s'établit à 12,15 millions de dollars par an.
- Parmi les quatre types d'établissements sondés, seules les grandes villes ont acheté des œuvres d'art pour une valeur supérieure (1,38 million de dollars) à leur moyenne des cinq dernières années (1,03 million).

Caractéristiques des achats

- Les établissements sondés achètent leurs œuvres d'art auprès d'artistes, de marchands d'art ou d'autres types de fournisseurs. Or en 2007-2008, les achats auprès de marchands d'art chutent, une deuxième année consécutive, et ils atteignent leur plus bas niveau en cinq ans, soit 2,76 millions de dollars.
- Une forte proportion des dépenses d'achat va à des œuvres québécoises, soit 79,9 %. Cette part des œuvres québécoises parmi les dépenses est supérieure à ce qui a été enregistré au cours des dernières années, mais elle ne surpasse pas le sommet de 2004-2005, qui était alors de 82,3 %.

Dons aux institutions muséales

- Les institutions muséales enrichissent leurs collections non seulement en achetant des œuvres, mais aussi (et surtout) en recevant des œuvres en dons. Or en 2007-2008, les œuvres d'art reçues en dons ont une valeur totale de 34,63 millions de dollars et représentent 91,2 % de la valeur totale des acquisitions des institutions muséales. Cette importance des dons surpasse ce qui avait été enregistré par les années passées.
- Les donateurs du Québec ont offert aux institutions muséales des œuvres d'art d'une valeur totale de 34,05 millions de dollars. Depuis le début de l'enquête en 2001-2002, la valeur des dons provenant du Québec n'a jamais été aussi élevée.

L'objet de l'enquête

Les statistiques présentées ici ont été obtenues en compilant de l'information recueillie auprès de 61 établissements du Québec :

- 33 institutions muséales^{1,2};
- 23 entreprises (y compris des sociétés d'État) qui possèdent une collection d'art et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres sur une base régulière³;
- 4 grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui gère la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement⁴ (Politique dite « du 1 % ») et qui a fourni des données relatives aux acquisitions d'œuvres d'art public des 66 établissements touchés par la Politique en 2007-2008.

Les résultats concernent donc au total 126 établissements acquéreurs d'œuvres d'art. Les données d'enquête ont été recueillies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au cours du printemps et de l'été 2009 à l'aide d'un questionnaire postal. Les établissements répondants ont transmis de l'information concernant le nombre et les caractéristiques des œuvres d'art originales⁵ acquises au cours de l'exercice financier 2007-2008⁶. Notons que 19 des établissements sondés ont indiqué qu'ils n'avaient acquis aucune œuvre d'art en 2007-2008. Les acquisitions comptabilisées en 2007-2008 ne concernent donc en fait que 107 établissements acquéreurs.

Des achats inférieurs à la moyenne en 2007-2008

En 2007-2008, 107 établissements collectionneurs ont acheté 1 277 œuvres d'art d'une valeur totale de 9,13 millions de dollars. Cette dépense représente une diminution de 23,9 % par rapport aux achats de l'année précédente et le nombre d'œuvres achetées s'est abaissé de 53,1 %. Mais il est relativement peu utile de comparer les achats d'une année avec ceux de l'année antérieure puisque, comme l'enquête l'a démontré par le passé et comme on le voit au tableau 1, la valeur totale des achats

d'œuvres d'art varie beaucoup d'une année à l'autre, à la hausse ou à la baisse. Cela est particulièrement vrai dans le cas des entreprises collectionneuses et des institutions muséales. Ces variations annuelles sont normales et peu significatives, étant donné qu'une collection se bâtit à long terme et que les dépenses annuelles des établissements collectionneurs peuvent dépendre des œuvres achetées l'année d'avant et des occasions d'achat qui se présentent (tout en étant fonction, bien sûr, du budget d'acquisition disponible). Ajoutons que, dans le cas des musées, les décisions en matière d'achat peuvent être liées à la nature des œuvres par ailleurs reçues en dons.

1. Regroupe essentiellement des musées, auxquels s'ajoutent quelques artothèques et centres d'exposition possédant une collection d'art.

2. À partir de la liste de toutes les institutions muséales du Québec, nous avons retenu un groupe de 33 institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.

3. Ces entreprises ont été ciblées avec l'aide de spécialistes des arts visuels au Québec.

4. Sont assujettis à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement tous les projets de construction de 150 000 \$ et plus entrepris par le gouvernement du Québec, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État.

5. Aux fins de l'enquête, une œuvre d'art originale est définie ainsi : exemplaire premier et unique d'une œuvre d'art visuel (peinture, sculpture, dessin, verre d'art, etc.), cet exemplaire ayant été produit par l'artiste auteur de l'œuvre et portant généralement sa signature. Sont considérés comme des œuvres originales les exemplaires produits en série limitée (lithographies, photographies, etc.), lorsque chaque exemplaire de la série est numéroté et signé de la main de l'artiste. Sont aussi considérés comme des œuvres originales les exemplaires d'une œuvre d'art à imagerie virtuelle comme une vidéo d'art ou une œuvre numérique.

6. Les dates de début et de fin de cet exercice financier varient selon les établissements. Pour chaque établissement, la période retenue est un exercice financier complet (12 mois) terminé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2008.

Pour ces raisons, il est plus utile d'examiner la valeur des achats d'œuvres d'art sur plusieurs années et d'établir une moyenne annuelle. On constate alors que les 9,13 millions de dollars dépensés en 2007-2008 sont inférieurs à la moyenne des cinq dernières années d'enquête, qui s'établit à 12,15 millions par an. Ce constat s'applique aussi au nombre d'œuvres achetées en 2007-2008. Parmi les quatre types d'établissements acheteurs, seules les grandes villes ont acheté des œuvres d'art d'une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années, qui est de 1,03 million.

Si l'on examine la répartition des 9,13 millions de dollars entre les quatre catégories d'établissements sondés, on constate qu'en 2007-2008, la plus grosse part des dépenses revient aux 66 établissements assujettis à la politique « du 1 % », qui ont acheté 122 œuvres d'art public pour 3,55 millions de dollars. Quant aux institutions muséales, elles ont acheté 689 œuvres pour 3,33 millions; les entreprises collectionneuses, 286 œuvres pour 0,88 million, et les quatre grandes villes interrogées, 180 œuvres pour 1,38 million (figure 1).

Tableau 1

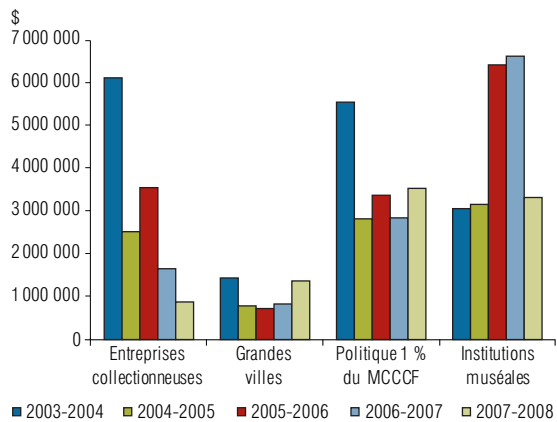
Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008

	Unité	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Moyenne des 5 dernières années
Entreprises collectionneuses¹							
Établissements interrogés ²	n	24	24	24	24	23	...
Œuvres achetées	n	519	534	451	281	286	414
Valeur des achats	\$	6 136 526	2 528 313	3 562 188	1 659 341	880 325	2 953 339
Prix moyen des œuvres achetées	\$	11 824	4 735	7 898	5 905	3 078	6 688
Grandes villes³							
Établissements interrogés ²	n	4	4	4	4	4	...
Œuvres achetées	n	17	28	30	190	180	89
Valeur des achats	\$	1 443 069	788 332	726 253	835 102	1 375 301	1 033 611
Prix moyen des œuvres achetées	\$	84 886	28 155	24 208	4 395	7 641	29 857
Politique « du 1 % »⁴							
Établissements acquéreurs	n	82	55	52	42	66	...
Œuvres achetées	n	112	73	66	53	122	85
Valeur des achats	\$	5 565 689	2 830 435	3 382 103	2 852 358	3 545 105	3 635 138
Prix moyen des œuvres achetées	\$	49 694	38 773	51 244	53 818	29 058	44 517
Institutions muséales⁵							
Établissements interrogés ²	n	33	34	34	34	33	...
Œuvres achetées	n	611	790	2 250	2 200	689	1 308
Valeur des achats	\$	3 069 846	3 169 546	6 439 611	6 643 632	3 329 841	4 530 495
Prix moyen des œuvres achetées	\$	5 024	4 012	2 862	3 020	4 833	3 950
Ensemble des établissements							
Établissements ²	n	143	117	114	104	126	...
Œuvres achetées	n	1 259	1 425	2 797	2 724	1 277	1 896
Valeur des achats	\$	16 215 130	9 316 626	14 110 155	11 990 433	9 130 572	12 152 583
Prix moyen des œuvres achetées	\$	12 879	6 538	5 045	4 402	7 150	7 203

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2007-2008.
3. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
4. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (Politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
5. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Figure 1
Valeur des oeuvres d'art achetées par différents types d'établissements collectionneurs, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les achats des institutions muséales diminuent

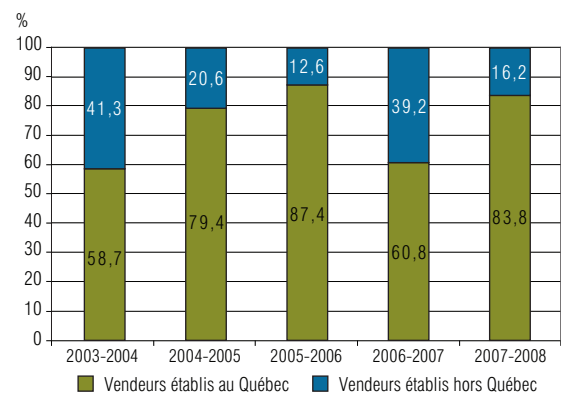
L'année dernière, on notait que les achats des institutions muséales, en 2006-2007, atteignaient un sommet depuis le début de l'enquête de l'OCCQ, soit 6,64 millions de dollars. L'année d'avant (2005-2006), les musées avaient aussi dépensé beaucoup (6,44 millions). Or en 2007-2008, les achats des institutions muséales se sont réduits à 3,33 millions, ce qui est inférieur à la moyenne des cinq dernières années (4,53 millions). Mentionnons qu'en 2007-2008, le nombre d'œuvres achetées par les institutions muséales est de 689, d'un prix moyen de 4 833 \$, ce qui est supérieur au prix moyen payé au cours des cinq dernières années (3 950 \$).

Les dépenses faites au Québec représentent 84 %

Les établissements interrogés pour l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* doivent répartir leurs achats selon qu'ils ont été faits auprès de fournisseurs établis au Québec ou hors Québec⁷ (ces vendeurs peuvent être des marchands d'art, des artistes, des successions, des particuliers, etc.).

Depuis sept ans, l'enquête de l'OCCQ a démontré que la plus grande part du budget d'achat est toujours dépensée auprès de fournisseurs installés au Québec. En 2007-2008, cette proportion des dépenses faites au Québec est assez élevée, soit 83,8 % pour tous les établissements (le niveau le plus élevé ayant été de 87,4 % en 2005-2006) (tableau 2). En ce qui concerne les œuvres achetées hors Québec, leur valeur totale, soit 1,48 million de dollars, est la plus faible enregistrée depuis le début de l'enquête en 2001-2002.

Figure 2
Répartition de la valeur des oeuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon l'origine des vendeurs des oeuvres, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

7. L'origine du vendeur, dont il est question ici, ne doit pas être confondue avec celle de l'œuvre achetée ou de l'artiste. Les achats faits auprès de vendeurs établis au Québec ne sont pas forcément des achats d'œuvres québécoises, et les achats faits auprès de vendeurs établis hors Québec ne sont pas nécessairement des achats d'œuvres étrangères.

Tableau 2

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon l'origine des vendeurs, Québec, de 2005-2006 à 2007-2008

	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	n	\$	% ²	n	\$	% ²	n	\$	% ²
Établissements ³	114			104			126		
Œuvres achetées	2 797	14 110 155	100,0	2 724	11 990 433	100,0	1 277	9 130 572	100,0
Auprès de vendeurs établis au Québec	2 613	12 332 980	87,4	2 165	7 296 087	60,8	1 174	7 654 794	83,8
Auprès de vendeurs établis hors Québec	184	1 777 175	12,6	559	4 694 346	39,2	103	1 475 778	16,2
Prix moyen des œuvres achetées		5 045			4 402			7 150	
Auprès de vendeurs établis au Québec		4 720			3 370			6 520	
Auprès de vendeurs établis hors Québec		9 659			8 398			14 328	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

La part dépensée auprès des marchands d'art redescend

Sur les 9,13 millions de dollars d'achats de 2007-2008, environ 60 % est dépensé auprès des artistes producteurs des œuvres et 30 % auprès de marchands d'art⁸ (tableau 3)⁹. Le pourcentage allant aux artistes peut sembler élevé, mais il faut se rappeler que l'enquête englobe les coûteuses œuvres d'art public¹⁰ du programme « de 1 % » qui sont toujours achetées directement des artistes à qui elles sont commandées. Ces œuvres comptent pour le tiers de la valeur totale de l'enquête. Néanmoins, l'enquête de l'OCCQ montre que la répartition des dépenses selon le type de fournisseurs fluctue au fil des ans. Il est déjà arrivé par le passé que la proportion dépensée auprès des marchands d'art soit supérieure à celle dépensée auprès des artistes (en 2004-2005 et 2005-2006).

La figure 3 permet d'examiner sur cinq ans l'évolution des montants dépensés auprès des trois catégories de fournisseurs identifiés dans l'enquête (les artistes producteurs, les marchands d'art et les autres vendeurs¹¹). On constate que les achats faits auprès des marchands d'art connaissent une deuxième année consécutive de réduction et qu'ils atteignent leur plus bas niveau en cinq ans, soit 2,76 millions de dollars. Cela est dû au fait que les deux types d'établissements qui achètent le plus des marchands d'art, soit les entreprises collectionneuses et les institutions muséales, ont dépensé moins pour leur collection en 2007-2008 que par les années passées.

8. Les marchands d'art incluent les galeries d'art commerciales, les firmes d'encan, les courtiers en art, les boutiques de musées et les autres établissements qui vendent des œuvres d'art originales.

9. Le solde (10 %) est dépensé auprès de vendeurs autres : particuliers, successions, encans-bénéfices, etc.

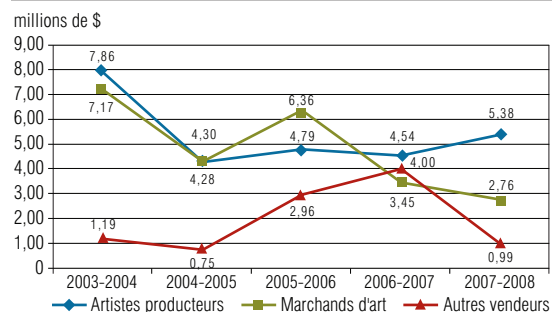
10. Une œuvre d'art public est une œuvre intégrée à l'architecture d'un édifice ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.).

11. Particuliers, successions, encans-bénéfice, etc.

Les institutions muséales privilégient les marchands d'art

Comme le démontre le tableau 3, la répartition des dépenses selon les sources d'approvisionnement n'est pas la même pour tous les types d'établissements collectionneurs. En ce qui concerne les institutions muséales, on constate qu'en 2007-2008, elles ont dépensé principalement auprès des marchands d'art (61,1 % de leur budget). Ce constat s'applique à toutes les années antérieures de l'enquête (sauf une¹²). La proportion la plus forte des dépenses faites par les musées auprès des marchands d'art a été de 69,5 % en 2004-2005.

Figure 3
Valeur des oeuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs auprès de différents types de fournisseurs, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 3

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le type de fournisseurs, Québec, 2007-2008

	Entreprises collectionneuses ¹		Grandes villes ²		Politique « du 1 % » ³		Institutions muséales ⁴		Ensemble des établissements		
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	% ⁵
Établissements ⁶	23		4		66		33		126		
Œuvres achetées	286	880 325	180	1 375 301	122	3 545 105	689	3 329 841	1 277	9 130 572	100,0
Auprès d'artistes producteurs	x	x	x	x	122	3 545 105	389	386 009	724	5 380 032	58,9
Auprès de marchands d'art	x	x	x	x	—	—	178	2 035 821	379	2 764 704	30,3
Auprès de vendeurs autres ⁷	x	x	x	x	—	—	122	908 011	174	985 836	10,8
Prix moyen des œuvres achetées		3 078		7 641		29 058		4 833		7 150	
Auprès d'artistes producteurs		x		x		29 058		992		7 431	
Auprès de marchands d'art		x		x		...		11 437		7 295	
Auprès de vendeurs autres ⁷		x		x		...		7 443		5 666	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (Politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2007-2008.
7. Particuliers, successions, encans-bénéfice, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

12. Sauf en 2006-2007, quand 58 % des dépenses des institutions muséales allait aux « vendeurs autres » pendant que les marchands d'art obtenaient 34 % des dépenses et les artistes producteurs, 8 %.

Les caractéristiques des œuvres achetées

L'enquête de l'OCCQ montre que la répartition des œuvres achetées selon différentes catégories d'époques, de disciplines (peinture, sculpture, etc.), de prix et de provenance (québécoise ou autre) répond *grosso modo* au même modèle d'année en année. On constate que les établissements collectionneurs privilégient les œuvres récentes, que l'essentiel des dépenses va aux œuvres d'artistes du Québec, qu'on consacre une très grande part du budget aux œuvres coûteuses (dont le prix est de 25 000 \$ et plus) et qu'on achète des œuvres sur papier en grand nombre.

L'époque des œuvres

Sur les 1 277 œuvres achetées en 2007-2008, les œuvres récentes (créées depuis 1990) sont les plus nombreuses, soit 973 œuvres. Ces œuvres récentes (au sein desquelles on trouve les œuvres d'art public) représentent 77,4 % des dépenses. Depuis le début de l'enquête, la catégorie « œuvres créées depuis 1990 » est, d'année en année, celle qui renferme le plus grand nombre d'œuvres et la plus forte part des dépenses. Rappelons cependant que, plus on avance dans le temps, plus le nombre d'années de création englobé dans cette catégorie est grand et qu'il n'est pas étonnant que la part du nombre d'œuvres achetées qui s'y trouvent soit de plus en plus grande (elle est passée de 64,6 % en 2002-2003 à 76,2 % en 2007-2008).

Tableau 4

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon l'époque des œuvres, Québec, de 2005-2006 à 2007-2008

	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	n	\$	% ²	n	\$	% ²	n	\$	% ²
Établissements ³	114			104			126		
Œuvres achetées	2 797	14 110 155	100,0	2 724	11 990 433	100,0	1 277	9 130 572	100,0
Œuvres créées avant 1960	256	3 262 806	23,1	1 431	3 527 046	29,4	x	x	x
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement	x	x	x	387	1 791 928	14,9	x	x	x
Œuvres créées en 1990 et après	939	6 536 219	46,3	906	6 671 459	55,6	973	7 067 849	77,4
Œuvres dont l'époque est inconnue	x	x	x	—	—	—	—	—	—
Prix moyen des œuvres achetées		5 045			4 402			7 150	
Œuvres créées avant 1960		12 745			2 465			x	
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement		x			4 630			x	
Œuvres créées en 1990 et après		6 961			7 364			7 264	
Œuvres dont l'époque est inconnue		x			

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

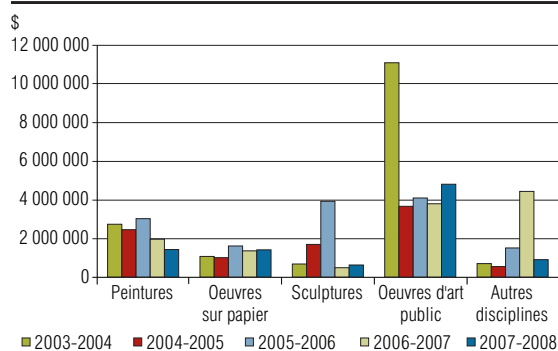
La discipline

En ce qui concerne la discipline des œuvres achetées par les établissements collectionneurs, la plus grosse part des dépenses va comme toujours aux œuvres d'art public (52,5 %), ce qui s'explique aisément du fait qu'il s'agit en général d'œuvres coûteuses. Les deux autres types d'œuvres dans lesquels les établissements ont le plus investi en 2007-2008 sont les peintures (15,5 % des dépenses) et les œuvres sur papier (15,3 %). Comme par les années passées, ce sont aussi les œuvres sur papier qui sont les plus nombreuses (760 en 2007-2008), suivies des peintures (146).

La figure 4 illustre néanmoins qu'on semble assister depuis quelques années à une diminution du nombre de peintures achetées et du montant total dépensé pour ce type d'œuvres d'art (de 2,73 millions de dollars pour 216 peintures en 2003-2004, on est passé à 1,42 million pour 146 peintures en 2007-2008). On constate aussi que le nombre d'œuvres sur papier achetées en 2007-2008 est inférieur à celui des années antérieures, mais que, les

dépenses pour ce type d'œuvres s'étant maintenues, le prix moyen payé pour une œuvre sur papier augmente (1 844 \$ comparativement à 807 \$ en 2006-2007 et à 1 555 \$ en 2005-2006) (tableau 5).

Figure 4
Valeur des œuvres d'art de différentes disciplines achetées par les établissements collectionneurs, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 5

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon la discipline des œuvres, Québec, de 2005-2006 à 2007-2008

	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	n	\$	% ²	n	\$	% ²	n	\$	% ²
Établissements ³	114			104			126		
Œuvres achetées	2 797	14 110 155	100,0	2 724	11 990 433	100,0	1 277	9 130 572	100,0
Peintures	161	3 015 321	21,4	170	1 953 180	16,3	146	1 418 574	15,5
Œuvres sur papier	1 030	1 601 848	11,4	1 675	1 352 426	11,3	760	1 401 367	15,3
Sculptures	1 208	3 910 413	27,7	35	481 278	4,0	43	622 669	6,8
Installations	70	737 582	5,2	x	x	x	x	x	x
Œuvres de métiers d'art	165	255 137	1,8	x	x	x	x	x	x
Œuvres d'art public	74	4 080 110	28,9	66	3 782 139	31,5	146	4 791 665	52,5
Autres disciplines	89	509 744	3,6	741	3 167 812	26,4	54	169 491	1,9
Prix moyen des œuvres achetées		5 045			4 402			7 150	
Peintures		18 729			11 489			9 716	
Œuvres sur papier		1 555			807			1 844	
Sculptures		3 237			13 751			14 481	
Installations		10 537			x			x	
Œuvres de métiers d'art		1 546			x			x	
Œuvres d'art public		55 137			57 305			32 820	
Autres disciplines		5 727			4 275			3 139	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

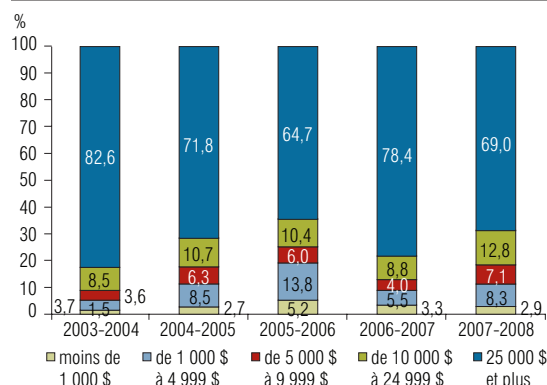
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Le prix des œuvres

Examinons maintenant la répartition des œuvres dans les différentes fourchettes de prix. En 2007-2008, l'observation est la même que pour toutes les années antérieures : les œuvres les plus chères (payées 25 000 \$ et plus) sont peu nombreuses parmi les achats (110 sur 1 277 ou 8,6 %), mais ce sont elles qui accaparent la plus grosse part des dépenses, soit 69,0 %. À l'autre bout du spectre, on trouve les œuvres les moins chères (payées moins de 1 000 \$), qui sont nombreuses (661 sur 1 277) mais qui ne représentent que 2,9 % des dépenses des établissements sondés (figure 5).

Le tableau 6 permet aussi de constater que le prix moyen d'une œuvre achetée par les établissements sondés, soit 7 150 \$, est une information qu'il faut interpréter prudemment. En effet, seulement 8 % des œuvres achetées se situent dans cette fourchette de prix; la majorité (52 %) des œuvres achetées ont en fait été payées moins de 1 000 \$.

Figure 5
Répartition de la valeur des œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon la catégorie de prix des œuvres, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 6

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon le prix des œuvres, Québec, de 2005-2006 à 2007-2008

	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	n	\$	% ²	n	\$	% ²	n	\$	% ²
Établissements ³	114			104			126		
Œuvres achetées	2 797	14 110 155	100,0	2 724	11 990 433	100,0	1 277	9 130 572	100,0
Œuvres payées moins de 1 000 \$	1 670	734 768	5,2	1 723	400 471	3,3	661	260 923	2,9
Œuvres de 1 000 \$ à 4 999 \$	804	1 941 490	13,8	356	655 479	5,5	318	759 486	8,3
Œuvres de 5 000 \$ à 9 999 \$	121	843 352	6,0	72	477 977	4,0	104	648 489	7,1
Œuvres de 10 000 \$ à 24 999 \$	99	1 461 484	10,4	180	1 050 471	8,8	84	1 165 284	12,8
Œuvres de 25 000 \$ et plus	103	9 129 061	64,7	393	9 406 035	78,4	110	6 296 390	69,0
Prix moyen des œuvres achetées		5 045			4 402			7 150	
Œuvres payées moins de 1 000 \$		440			232			395	
Œuvres de 1 000 \$ à 4 999 \$		2 415			1 841			2 388	
Œuvres de 5 000 \$ à 9 999 \$		6 970			6 639			6 235	
Œuvres de 10 000 \$ à 24 999 \$		14 762			5 836			13 872	
Œuvres de 25 000 \$ et plus		88 632			23 934			57 240	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

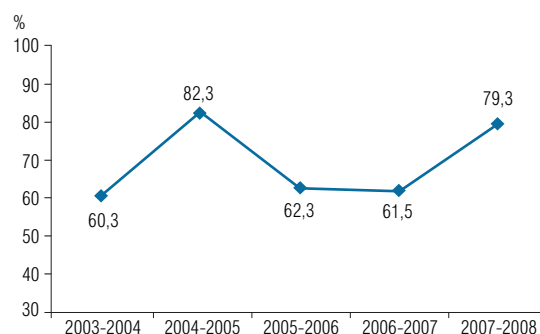
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les œuvres québécoises et non québécoises

En 2007-2008, les œuvres créées par des artistes établis au Québec (que nous appellerons ici « œuvres québécoises ») représentent 79,9 % des dépenses d'achat des établissements sondés par l'OCCQ. Comme le montre la figure 6, cette part des œuvres québécoises parmi les dépenses est supérieure à ce qui a été enregistré au cours des dernières années, mais elle ne surpasse pas le sommet de 2004-2005, qui était alors de 82,3 %. Bien que l'essentiel des dépenses aille à des œuvres d'artistes d'ici, on constate que les œuvres québécoises achetées ont coûté en moyenne moins cher (6 281 \$ par œuvre) que les œuvres non québécoises (15 233 \$).

Mentionnons que, dans le cas particulier des institutions muséales, la part des dépenses consacrées aux œuvres québécoises est de 47,5 % en 2007-2008, comparative-ment à 34,2 % en 2006-2007, à 35,2 % en 2005-2006 et à 61,2 % en 2004-2005.

Figure 6
Proportion de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs consacrée à des œuvres créées par des artistes établis au Québec, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 7

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le lieu de résidence des artistes, Québec, 2007-2008

	Entreprises collectionneuses ¹		Grandes villes ²		Politique « du 1% » ³		Institutions muséales ⁴		Ensemble des établissements		
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	% ⁵
Établissements ⁶	23		4		66		33		126		
Œuvres achetées	286	880 325	180	1 375 301	122	3 545 105	689	3 329 841	1 277	9 130 572	100,0
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	x	x	x	x	122	3 545 105	585	1 583 246	1 153	7 241 697	79,3
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec	x	x	x	x	-	-	104	1 746 595	124	1 888 875	20,7
Prix moyen des œuvres achetées		3 078		7 641		29 058		4 833		7 150	
Œuvres créées par des artistes établis au Québec		x		x		29 058		2 706		6 281	
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec		x		x		...		16 794		15 233	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (Politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2007-2008.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

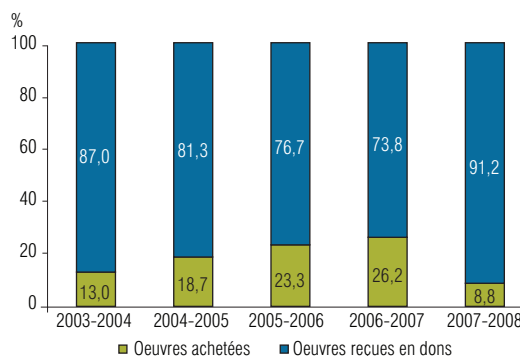
Nouveau record pour les dons aux institutions muséales

Depuis le début de l'enquête en 2001-2002, l'OCCQ compile non seulement les achats des institutions muséales, mais aussi les œuvres d'art qu'elles reçoivent en dons. Car les dons sont en fait la principale source d'enrichissement des collections muséales, comme la figure 7 permet de le constater. Or l'année 2007-2008 établit un nouveau sommet quant aux dons : les 3 857 œuvres reçues en dons représentent 91,2 % de la valeur totale des acquisitions des institutions muséales, et elles ont une valeur de 34,63 millions de dollars (tableau 8). Cette importance des dons compense des dépenses d'achat relativement faibles puisque, comme nous l'avons mentionné au début du bulletin, les institutions muséales n'ont acheté que pour 3,33 millions de dollars d'œuvres d'art en 2007-2008, soit moins que la moyenne des cinq dernières années (4,53 millions).

Lorsqu'on additionne les œuvres reçues en dons et les œuvres achetées par les institutions muséales, on obtient un total de 4 833 œuvres acquises, ce qui équivaut à une valeur de 37,96 millions de dollars (tableau 8). Il s'agit d'une hausse de 49,8 % par rapport à la valeur des acquisitions de l'année précédente.

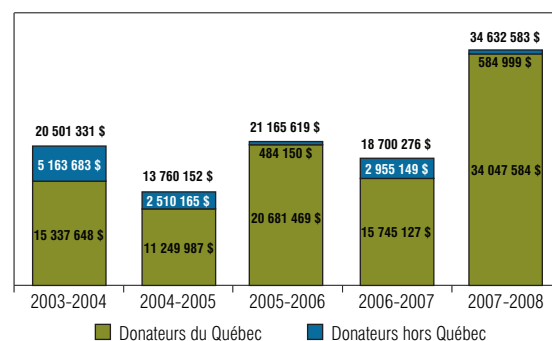
Par ailleurs, il semble que les donations d'importance reçues par les musées en 2007-2008 provenaient en bonne partie de donateurs du Québec. En effet, sur les 3 857 œuvres reçues en dons, la part attribuable aux donateurs du Québec est de 98,0 % quant au nombre d'œuvres et de 98,3 % pour ce qui est de la valeur en dollars. La valeur des dons provenant du Québec est de 34,05 millions de dollars. Ici encore, il s'agit d'un sommet depuis le début de l'enquête (figure 8). Les donateurs hors Québec n'ont offert que 77 œuvres, ce qui représente une valeur de 585 000 \$. La valeur moyenne des dons provenant du Québec (9 007 \$) est supérieure à celle des dons d'ailleurs (7 597 \$).

Figure 7
Répartition de la valeur des acquisitions d'œuvres d'art par les institutions muséales, selon qu'il s'agit de dons ou d'achats, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Figure 8
Répartition de la valeur des œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales, selon l'origine des donateurs, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 8

Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales¹, Québec, de 2003-2004 à 2007-2008

	Unité	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Moyenne des 5 dernières années
Établissements interrogés ³	n	33	34	34	34	33	...
Œuvres reçues en dons	n	5 332	2 848	4 409	7 453	3 857	4 780
Valeur des œuvres reçues en dons	\$	20 501 331	13 760 152	21 165 619	18 700 276	34 632 583	21 751 992
Part de la valeur des dons sur la valeur des acquisitions	%	87,0	81,3	76,7	73,8	91,2	82,0
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons	\$	3 845	4 832	4 801	2 509	8 979	4 993

1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

2. Certaines des institutions muséales interrogées lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 9

Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales¹ selon l'origine des donateurs, Québec, de 2005-2006 à 2007-2008

	2005-2006			2006-2007			2007-2008		
	n	\$	% ²	n	\$	% ²	n	\$	% ²
Établissements interrogés ³	34			34			33		
Œuvres reçues en dons	4 409	21 165 619	100,0	7 453	18 700 276	100,0	3 857	34 632 583	100,0
Œuvres reçues de donateurs du Québec	4 243	20 681 469	97,7	x	15 745 127	84,2	3 780	34 047 584	98,3
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	166	484 150	2,3	x	2 955 149	15,8	77	584 999	1,7
Valeur moyenne des œuvres reçues en don		4 801			2 509			8 979	
Œuvres reçues de donateurs du Québec		4 874			x			9 007	
Œuvres reçues de donateurs hors Québec		2 917			x			7 597	

1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des dons (et non du nombre d'œuvres reçues en dons).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Merci aux établissements participants

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* ne serait pas réalisable sans la collaboration des établissements sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement. Grâce à cette collaboration, il existe désormais un minimum de statistiques récurrentes permettant de mieux connaître le marché de l'art au Québec.

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement veuillez communiquer avec Christine Routhier.
418 691-2414, poste 3053 ou
christine.routhier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)
ISSN : 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003

Institut
de la statistique

Québec

